

Paudex, le 14 février 2014

USPI INFO n° 4/2014

Formation : La volée immo DEFI 2013 s'annonce très prometteuse et une nouvelle volée 2014 se met en place

Les quatorze participants à la volée immo DEFI 2013 ont réussi brillamment l'examen de l'APGCI portant sur la formation technique bâtiment. Ces résultats très encourageants confortent la commission immo DEFI, dans sa décision, de lancer une nouvelle volée 2014-2015 qui débutera dans le courant de l'automne 2014.

Tous les participants à la volée immo DEFI 2013 ont réussi brillamment l'examen de l'APGCI portant sur la formation technique bâtiment. La moyenne générale est de 5.4 sur 6. Ces participants sont au bénéfice d'un niveau relativement élevé de compétences et d'une motivation rare. Ils termineront leur programme de formation le 7 juillet 2014. Ceux qui ne seront pas engagés par la régie formatrice seront des collaborateurs compétents pour occuper un emploi dans le domaine de la gérance technique et administrative. Nous ne manquerons pas de revenir à vous afin de vous proposer leur candidature.

En outre, la Commission immo DEFI a décidé de lancer une nouvelle volée pour l'année 2014-2015 qui commencera en octobre 2014 pour se terminer en début juillet 2015. Pour rappel, immo DEFI est un programme de formation qui a pour objectif de recruter, former et placer des personnes compétentes dans le domaine de la gérance technique et administrative.

Ce cursus est composé :

- d'une phase de **sélection** des participants (annonces, tri des dossiers, tests informatiques-français-neurocognitifs, entretiens, mises en situation sous forme d'assessment),
- d'une **formation théorique** s'appuyant sur des modèles de formations spécifiques (IMMOstart, IMMObase, APGCI Technique, Etats des lieux, compétences humaines et sociales, compétences administratives),
- d'un **stage** en régie durant 9 mois (sans obligation d'engagement à terme),
- une **aide à leur placement** après immo DEFI.

Afin de pouvoir mettre sur pied cette nouvelle volée, **nous sommes à la recherche de places de stages dans toute la Suisse romande d'une durée de 9 mois pour la période d'octobre 2014 à début juillet 2015.** La rémunération de l'apprenant est fixée à Fr. 2'000.- par mois à charge de la régie, pendant les 9 mois de stage. Le temps de travail en régie est d'environ 80%. Sur 9 mois, la régie a un réel retour sur investissement de la formation qu'elle offre.

Votre collaboration est essentielle à la réussite de ce programme de formation, afin d'assurer la relève de compétences dans notre secteur d'activités. Nous remercions celles et ceux qui sont disposés à offrir de telles places de stage de bien vouloir contacter notre cheffe de projet, Mme Murielle Girardin (murielle@competencielle.ch, 079 230 24 23) qui vous donnera toute information complémentaire.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire

Frédéric Dovat